

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BEAUZIRE
18 JANVIER 2013

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le dix-huit janvier deux mil treize à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 11 janvier 2013 adressée par Monsieur Hervé CORGER, Maire.

Présents : Mmes et MM. ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOILE Antoine, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, DUPUIS Alain, GIRAUDET Thierry, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, PEREZ Pierre, RASTOIX Pascale

Pouvoirs : Mme JEAN Brigitte à Mme DEBAIN Christiane
M. FOURNIER Michel à M. BOISSAT Paul
Mme FAYARD Monique à M. ASTIER Raymond

Secrétaire de séance : Mme DEBAIN Christiane

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

Monsieur le Maire propose de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- Régime indemnitaire au 1^{er} janvier 2013
- EPF-Smaf : adhésion de nouvelles communes

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Dossier FIC 2013 : travaux au stade municipal
- Modification du Plan Local d'Urbanisme
- Révision du PLU : Riom
- Construction école : validation des entreprises
- Salle des fêtes : convention d'utilisation
- Indemnité du percepteur
- Changement de preneur : bail parcelle YL 54
- Dénonciation de la convention APA
- Infos sur les commissions
- Infos intercommunales
- Questions diverses

1/ REGIME INDEMNITAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2013 :

Monsieur le Maire expose que suite au changement de grade d'agents, il convient de modifier la délibération en date du 16 décembre 2011 concernant le régime indemnitaire des différentes catégories d'agents, comme suit :

INDEMNITÉS D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITÉ (IAT) :

FILIERE ADMINISTRATIVE		
1	Adjoint Administratif 2ème classe	Coefficient multiplicateur 5
1	Adjoint Administratif 1ère classe	Coefficient multiplicateur 5

FILIERE SOCIALE		
2	Agent Spécialisé des Ecoles maternelles 1ère classe	Coefficient multiplicateur 5

FILIERE TECHNIQUE		
4	Adjoint technique 2ème classe	Coefficient multiplicateur 5
3	Adjoint Technique Principal 2ème classe	Coefficient multiplicateur 5
1	Agent de maîtrise	Coefficient multiplicateur 5

FILIERE ANIMATION		
1	Adjoint d'Animation 2ème classe	Coefficient multiplicateur 5

FILIERE CULTURELLE		
1	Adjoint du Patrimoine 2ème classe	Coefficient multiplicateur 5

INDEMNITES D'EXERCICE DES MISSIONS DES PREFECTURES (IEMP)

FILIERE ADMINISTRATIVE		
1	Rédacteur	Coefficient multiplicateur 2

INDEMNITES SPECIFIQUES DE SERVICES (ISS) :

FILIERE TECHNIQUE		
1	Technicien Territorial	Coefficient multiplicateur 8

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

2/ EPF-Smaf : adhésion de nouvelles communes :

- La Communauté de communes du PAYS DE CAYRES PRADELLES (département de la Haute-Loire) composée des communes d'Alleyras, Arlempdes, Barges, Cayres, Costaros, Lafarre, Landos, Le Bouchet-St-Nicolas, Ouides, Pradelles, Rauret, St-Arcons-de-Barges, St-Didier d'Allier, St-Etienne-du-Vigan, St-Haon, St-Jean-Lachalm, St-Paul-de-Tartas, Seneujols et Vielprat, par délibération en date du 19 septembre 2012,

- Le SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE LA VEYRE ET DE L'AUZON, composé des Communautés de communes Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et des communes de Laps et Vic-le-Comte, par délibération en date du 9 octobre 2012 :

ont demandé leur adhésion à l'Etablissement public foncier.

Le conseil d'administration dans sa délibération du 8 novembre 2012 a accepté cette demande et l'assemblée générale de l'EPF réunie le 5 décembre 2012 a donné un avis favorable.

Conformément aux dispositions de l'article VI des statuts, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres de l'EPF-Smaf doivent ratifier cette demande d'adhésion.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

3/ Dossier FIC 2013 (Fonds d'intervention communal) : travaux au stade municipal :

Un dossier FIC concernant les aménagements complémentaires de la plaine de Sports a été déposé au Conseil général. La commission sport demande s'il est possible de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention et le vote du budget 2013 pour accélérer la mise aux normes des infrastructures du stade.

Après discussion, l'assemblée refuse cette proposition. Les travaux seront reportés dans l'attente de la validation du budget.

4/ Modification du Plan Local d'Urbanisme :

Dans cadre de la modification du PLU, il convient de préciser par délibération le mode d'information mis en place pour la population.

M. le Maire propose de mettre à disposition les documents pendant un mois sur le site de la commune et au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture habituelles.

La population pourra également notifier ses éventuelles remarques sur un cahier mis à disposition au secrétariat de mairie.

La validation définitive se fera par délibération lors d'un prochain Conseil municipal.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

5/ Révision PLU : Riom :

Dans le cadre de la première révision du Plan Local d'Urbanisme de Riom, il nous est proposé de donner un avis sur ce dossier.

Aucune remarque n'est formulée par les élus.

Arrivée de M. Alain DUPUIS à 20 h 50.

6/ Construction école : validation des entreprises :

La délibération est reportée au Conseil municipal du 23 janvier 2013 à 20 heures, dans l'attente de la commission d'ouverture des plis qui aura lieu le mercredi 23 janvier 2013 à 9h.

7/ Salle des fêtes : convention d'utilisation :

La Commission « Activités Sportives - Vie Associative – Jeunesse » propose que soit mis en place un règlement et une convention concernant l'utilisation de la salle des fêtes. Le projet de convention est présenté à l'assemblée qui le valide.

VOTE : Pour : 17 - Abstention : 1 (M. Chauve).

8/ Indemnité du percepteur :

Monsieur le Receveur municipal d'Ennezat vient d'adresser le 8 janvier 2013 le décompte de ses indemnités dues au titre de l'année 2012, qui se décomposent en :

- indemnité de conseil
- indemnité de confection du budget

pour un montant de 513 87 €.

La dépense serait inscrite au compte 6225.

VOTE : -Pour : 17 - Abstention : 1 (M. Boile)

9/ Changement de preneur pour le bail de la parcelle YL 54 :

M. Christian Liabeuf, demeurant 3 route de Riom, locataire de la parcelle communale YL 54 cède cette parcelle pour l'exploitation de M. Fabien Lenormand. Le changement de locataire est effectif à compter du 11 novembre 2012.

VOTE : **Pour** à l'unanimité des présents.

10/ Dénonciation convention APA :

M. le Maire informe l'assemblée qu'un courrier a été adressé à l'Association protectrice des animaux pour dénoncer la convention qui nous lie avec cet établissement.

11/ INFOS SUR LES COMMISSIONS

- *Commission « Agriculture - Aménagement du territoire » :*
 - Les travaux concernant la réparation de la croix d'Epinet vont être effectués.
 - Une pétition a été adressée à M. le Maire par les habitants d'Epinet pour faire part de leur mécontentement sur les méthodes d'élagage des arbres .
 - Logements à Epinet : deux studios sont libres, l'un au 1^{er} février et l'autre au 15 avril 2013.

- *Commission « Éducation - Services scolaires - Services périscolaires »*

M. Thierry Giraudet donne les quelques informations connues à ce jour sur le projet d'évolution des rythmes scolaires. Les municipalités doivent se prononcer d'ici fin mars sur la date d'application (rentrée 2013 ou 2014).

Il indique qu'une réunion aura lieu le mercredi 23 janvier sur ce thème avec l'ensemble des maires et adjoints en charge des écoles sur la Communauté de communes.

Ce sujet sera rediscuté lors du prochain Conseil municipal.

- *Commission « Activités Sportives - Vie Associative – Jeunesse »*

Vestiaires du stade : un point sur le suivi des travaux sera fait prochainement.

- Commission « Communication - Culture »

Un nouvel outil pour la valorisation culturelle : mise en place de trois liseuses numériques pour l'espace culturel de Saint-Beauzire.

Durant l'année 2013, les bibliothécaires du réseau proposeront des animations autour de ce support.

- Commission « Administration générale »

Le recensement de la population doit s'effectuer sur notre commune du 17 janvier au 16 février 2013.

La commission des « impôts directs » doit se réunir le 25 janvier 2013.

12/ QUESTIONS DIVERSES

- Mise en place du Pôle métropolitain : les communes et la Communauté de communes devront se prononcer sur l'adhésion au Pôle métropolitain.

- Eclairage public : une réflexion doit avoir lieu sur l'extinction de l'éclairage de nuit dans certaines zones de la commune.

- Fouilles archéologiques sur l'emplacement de la future ZPH : Monsieur le Maire précise que les fouilles archéologiques sont terminées.

CALENDRIER

23 janvier 2013 à 9 h	ouverture des plis « école publique »
23 janvier 2013 à 20 h	conseil municipal
29 janvier 2013 à 9 h	réunion « Zone Pilote d'Habitat »
30 janvier 2013 à 20 h	commission Agriculture - Aménagement du territoire
12 février 2013 à 20 h	commission « Culture »
22 février 2013 à 20 h	conseil municipal
9 mars 2013	Comice agricole à Ennezat

La séance est levée à 23 h 30